



Gourin, le 28 mars 2024

## CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE GOURIN

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convoquer à la séance du conseil municipal qui se déroulera le :

**Lundi 15 avril 2024  
20 heures 30 en mairie de Gourin  
salle du conseil municipal**

Déroulement de la séance :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Ordre du jour du conseil municipal
- Décision(s) du maire

*En application du III de l'article 106 de la loi NOTRe du 7 août 2015, l'adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 implique l'application des articles L5217-10-1 à L5217-10-15 et L5217-12-2 à L5217-12-5 du code général des collectivités territoriales. C'est pourquoi le projet de budget est communiqué aux membres du conseil municipal douze jours au moins avant l'ouverture de la réunion consacrée à l'examen du budget. Les autres pièces annexes seront communiquées selon le délai réglementaire des 5 jours.*

### **ORDRE DU JOUR :**

- 1 - Contrat d'association école Saint Pierre - participation aux dépenses de fonctionnement
- 2 - Affectation des résultats de l'exercice budgétaire 2023 : budget principal et budget du service assainissement collectif
- 3 - Fixation des taux communaux 2024 des taxes directes locales

4 - Subventions 2024 aux associations

5 - Crédits scolaires 2024 « Fournitures »

6 - Crédits scolaires 2024 « Arbre de Noël »

7 - Redevance d'occupation du domaine public (droit de place) à compter du 1<sup>er</sup> mai 2024

8 - Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle à l'attention de certains agents publics de la fonction publique territoriale

9 - Convention d'objectifs et de financement entre la Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan et la commune de Gourin – Subvention Fonds publics et territoires dédiée au fonctionnement des ludothèques – Période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2027

10 - Budgets primitifs 2024 : budget principal, budget du service assainissement collectif, budget lotissement Men Glas, budget lotissement Saint Philibert

**Décision(s) du maire**



Le Maire

Hervé LE FLOCH